

Éditorial

Sciences/Société : une relation évincée ?

À l'heure où ce numéro paraîtra, le parcours du projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) sera bien avancé après un processus entamé par les Assises de l'ESR à l'automne 2012. Il serait peu charitable de comparer ce travail et ce processus avec le précédent de 1982. Les conditions, il est vrai, sont bien différentes. Malgré les effets du premier choc pétrolier, l'ambiance maintenue des Trente Glorieuses et le rôle majeur de l'État dans l'impulsion de l'économie (Plan, nationalisations...) autorisaient une grande ambition. Telle était la matrice d'où était sortie la loi sur la recherche de 1982.

Patiemment détricoté depuis plus de vingt ans, dispersé dans un foisonnement d'initiatives (dont certaines, comme la LRU, potentiellement innovantes mais vite dévoyées), le « modèle français » à bout de souffle a besoin d'une sérieuse remise à plat. Un nouvel élan est en effet essentiel pour relancer la recherche et l'enseignement supérieur sur de nouvelles bases cohérentes avec les propositions de sortie de crises économique, sociale, environnementale mais aussi épistémique sur la place des sciences en société.

On ne peut hélas qu'être réservé sur la façon dont le processus pour préparer la nouvelle loi a été lancé, entretenu et conclu dans le cadre des Assises de l'ESR : manque d'ambition nourri par les incertitudes sur les notions de progrès et de bien-être, organisation de « débats » principalement internes au monde des chercheurs reconnus, absence « voulue » (?) des forces de la société, faiblesse des interactions avec le monde économique. Tous ces éléments font de cette « procédure » un ensemble à très faible bruit (confirmé par le fait que le domaine n'a pas été déclaré prioritaire dans le budget de l'État).

Alors que le ministre avait, de façon préliminaire, souligné l'importance des rapports sciences/société, force est de constater que cette dimension essentielle a été totalement érudée. Certes, les inquiétudes des enseignants et des chercheurs sont légitimes, dans un contexte où leur autonomie professionnelle est menacée, où le poids du management va croissant et où, pour une part importante, les personnels sont précarisés. Mais un repli

sur des préoccupations corporatistes et une attention exclusive portée à la gouvernance du système ont conduit à occulter des questions fondamentales.

On a manqué une bonne occasion de débattre de l'idéologie de la nouvelle « économie de la connaissance », cadre de référence pour les politiques de recherche en Europe depuis l'agenda de Lisbonne en 2000, revisité récemment avec la stratégie Horizon 2020. Ce cadre qui lie étroitement recherche et innovation met les marchés, les marchands et les consommateurs au cœur des enjeux et n'accorde qu'une place marginale aux citoyens et aux organisations de la société civile. Les questions essentielles qui concernent la diversité des formes d'innovation, les effets sur la distribution des richesses – et la façon dont on les gouverne – sont reléguées au second plan. Sont aussi tenues pour quantité négligeable la dimension culturelle de la connaissance scientifique et la formation à l'esprit critique. Le potentiel de création et d'innovation porté par les amateurs et par les nombreuses associations qui s'adonnent à une recherche citoyenne est occulté par une conception de la « société » comme force de résistance qu'il faut vaincre, trop souvent portée par les élites scientifiques et politiques.

Face à cette situation, un collectif d'associations formé à l'initiative des Petits Débrouillards rassemble laboratoires de recherche, sociétés scientifiques, associations d'éducation populaire, associations d'intervention sur des enjeux sociétaux d'environnement et de santé : il vise à créer une Alliance sciences société dédiée aux politiques sciences/société¹. Le terme « alliance » souligne l'objectif de mieux relier savoirs scientifiques institués et savoirs profanes contextualisés, et de contribuer à une ouverture des chercheurs et des enseignants-chercheurs sur la société.

À l'occasion de la préparation de la loi de l'ESR, l'Alliance sciences société a formulé un ensemble de propositions visant la reconnaissance du potentiel de recherche et d'innovation de la société civile. Elle insiste en cela sur le rôle que la société doit jouer dans la

¹ <http://alliance-sciences-societe.fr>

gouvernance de l'ESR et souligne l'importance d'intégrer la question des inégalités sociales et territoriales dans les politiques d'enseignement et de recherche.

L'Alliance appelle ainsi, au-delà d'un nécessaire reformatage de la culture scientifique et technique, à un nouveau pacte sciences/société, tenant compte de l'impressionnant potentiel du secteur de l'économie sociale et solidaire, et des enjeux du numérique dans la production, la circulation et la validation des savoirs.

Si cette Alliance est née à l'occasion de la préparation de la loi de l'ESR, son ambition et son rôle vont évidemment bien au-delà de cet enjeu. L'association NSS-Dialogues est très concernée par ce projet de par son expérience dans l'organisation du Forum « Repenser le

développement : la société civile s'engage » en janvier 2011, et le travail collaboratif poursuivi dans le cadre du Forum mondial sciences et démocratie¹. C'est pourquoi l'association s'est engagée au sein du premier cercle de cette Alliance, et la revue *NSS* s'en fait l'écho : à un moment de repli scientifique et de convocation d'un modèle de relation sciences/sociétés désuet, il faut que nous œuvrions pour une autre façon de produire qui fasse vivre les sciences en société².

Pierre-Benoît Joly,
Jean-Louis Martinand,
Claude Millier

² Cf. le compte rendu rédigé par F. Piasecki « Le Forum mondial sciences et démocratie, un processus au long cours » (*NSS*, 20, 3, 391-392).

³ La revue a abordé la question des relations sciences/sociétés à plusieurs occasions : cf. notamment Jollivet, M., 2010. Un moment fondateur en France dans les recherches sur les rapports entre sciences et sociétés, *NSS*, 18, 1, 46-50 ; Jollivet, M., 2010. L'avenir de la science est-il dans la « société civile » ? *NSS*, 18, 4, 434-440 ; Jollivet, M., 2011. Recherche et mouvement associatif : des ponts à construire, *NSS*, 19, 2, 101-102.